



[Le Web général](#)



[Les vidéos](#)

TRANSPORTS
Air France : menace de grève d'un syndicat de pilotes

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France vient de déposer un préavis de grève pour les 27 et 28 mai afin d'obtenir la « réintégration » d'un ancien pilote de la compagnie, Norbert Jacquet.

[Les images](#)

JUSTICE :

AIRBUS, BOEING, LE RN, LFI... L'EUROPE

Plusieurs accidents aériens sont à l'enquête au TGI de Paris, entre autres trois qui montrent sans aucun doute possible que **les pilotes ont perdu le contrôle de l'avion** (Airbus Air France AF447, Airbus AirAsia QZ8501, Boeing Ethiopian Airlines ET302) et un qui laisse très fortement suspecter le même constat (Airbus EgyptAir MS804).

Le cas du Boeing a été réglé en toute transparence. Les 737 MAX sont suspendus de vol. L'avionneur ne conteste pas l'erreur commise, la reconnaît même, précise savoir y remédier et est en train d'y remédier avec la participation des pilotes, reconnus comme des partenaires essentiels.

Le cas des trois Airbus ? C'est n'importe quoi au TGI de Paris. En premier lieu dans l'enquête sur l'AF447 Rio-Paris. Une fumisterie qui rend bien pâle l'affaire Dreyfus (1) (2). Nul besoin d'être un génie pour lire et comprendre les documents qui montrent que l'avocat de parties civiles Thibault de Montbrial a trahi ses clients et qu'il est indirectement payé par Airbus pour tenter d'étouffer le dossier au moyen d'un non-lieu.

Je peux me targuer d'un sans-faute hors du commun depuis les années quatre-vingt en matière de sécurité aérienne (3). **Des vies humaines sont inutilement, stupidement, en danger.**

J'attends toujours la réponse promise il y a quatre ans et demi (10 décembre 2014) par Jean-Michel Hayat, président du TGI de Paris et/ou les suites données à la plainte pour subornation de témoin.

Faut-il rappeler que des partis politiques, des associations, des groupes divers veulent "casser le système" en France et en Europe ?

Dans la suite de ce PDF on trouve en pages 2 et 3 ce qui concerne un courriel adressé à la Direction des affaires criminelles et des grâces et plusieurs magistrats, ainsi que des précisions sur ma connaissance des milieux de l'aéronautique depuis les années cinquante, en page 4 des informations sur les méthodes de corruption et en page 5 des dispositions concernant ma sécurité personnelle.

(1) <http://jacno.com/prov/sondes-dincidence-aoa-af447-rio-paris-que-fait-la-justice.htm>

(2) (PDF - 18 pages - 1,31 Mo) <http://franceleaks.com/hollande/gabegie-meurtriere-af447-rio-paris-norbert-jacquet-21-septembre-2018.pdf>

(3) <http://jacno.com/prov/aerien-une-meurtriere-escalade-dans-la-prise-de-risque.htm>

COURRIEL A CATHERINE PIGNON ET QUELQUES MAGISTRATS

Catherine Pignon est directrice des affaires criminelles et des grâces. Le 15 avril 2019 je lui ai écrit pour rappeler certains faits. J'ai mis en copie :

- Eliane Houlette, procureure du parquet national financier,
- Rémy Heitz, procureur de Paris
- Jean-Michel Hayat, président du TGI de Paris, qui a pris auprès de moi des engagements restés sans suite à ce jour,
- Serge Mackowiak, procureur adjoint (TGI Paris),
- Nicolas Aubertin et Fabienne Bernard, juges d'instruction au pôle accidents collectifs du TGI de Paris, chargés de l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris.

Le texte du courriel figure ci-dessous et la capture d'écran en page suivante.

TEXTE DU COURRIEL ENVOYE LE 15 AVRIL 2019 A CATHERINE PIGNON

De : norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>

À : catherine.pignon@justice.gouv.fr <catherine.pignon@justice.gouv.fr>

Cc : eliane.houlette@justice.fr <eliane.houlette@justice.fr>; remy.heitz@justice.fr <remy.heitz@justice.fr>; HAYAT Jean-Michel <jean-michel.hayat@justice.fr>; MACKOWIAK Serge <serge.mackowiak@justice.fr>; AUBERTIN Nicolas <nicolas.aubertin@justice.fr>; BERNARD Fabienne <fabienne.bernard@justice.fr>

Envoyé le : lundi 15 avril 2019 à 09:31:24 UTC+2

Objet : Vies humaines inutilement en danger (accidents aériens)

Madame la Directrice,

L'accident aérien survenu le 10 mars en Ethiopie (157 morts dont 9 Français) a dramatiquement confirmé la validité des avertissements que j'avais délivrés au sein de l'institution judiciaire. Il apparaît toutefois que des vies humaines sont toujours très inutilement en danger en raison du fait que l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris est falsifiée (1).

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet ([Web général](#) - [Vidéos](#) - [Images](#))

(1) Voir l'intertitre "LE CAS DE L'AF447 RIO-PARIS (228 MORTS)" :

[Aérien : une meurtrière escalade dans la prise de risque] <http://jacno.com/prov/aerien-une-meurtriere-escalade-dans-la-prise-de-risque.htm>

[IMAGE AUTOMATIQUE DU LIEN]

CAPTURE D'ECRAN DU COURRIEL ENVOYE LE 15 AVRIL 2019 A CATHERINE PIGNON

Rechercher des messages, documents, photos ou contacts

norbert

Vies humaines inutile

Retour Archiver Déplacer Supprimer Spam

Vies humaines inutilement en danger (accidents aériens) Yahoo/Envoyés

norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr> 15 avr. à 09:31

À : catherine.pignon@justice.gouv.fr
Cc : eliane.houlette@justice.fr, remy.heitz@justice.fr, HAYAT Jean-Michel, MACKOWIAK Serge, AUBERTIN Nicolas, BERNARD Fabienne Masquer
Cci :


Madame la Directrice,

L'accident aérien survenu le 10 mars en Ethiopie (157 morts dont 9 Français) a dramatiquement confirmé la validité des avertissements que j'avais délivrés au sein de l'institution judiciaire. Il apparaît toutefois que des vies humaines sont toujours très inutilement en danger en raison du fait que l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris est falsifiée (1).

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet ([Web général](#) - [Vidéos](#) - [Images](#))

(1) Voir l'intertitre "LE CAS DE L'AF447 RIO-PARIS (228 MORTS)" :
[Aérien : une meurtrière escalade dans la prise de risque](#)



Faulty sensors on Boeing 737 Max led to Ethiopian Airlines crash

Aérien : une meurtrière escalade dans la prise de risque

Norbert JACQUET
Il suffit de regarder les images pour comprendre : doit-on attendre un nouveau crash aérien inutile qui ne se se...

AERIEN : OMERTA ET FALSIFICATIONS

Quelques précisions sur ma connaissance des milieux de l'aéronautique depuis les années cinquante sont exposée dans un PDF (8 pages - 818 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/aerien-omerta-et-falsifications-norbert-jacquet-15-mars-2019.pdf>

On peut ajouter que mon père a été breveté mécanicien avion (militaire) sur Breguet 14 en 1934 (l'avion avait été retiré du service peu avant mais il était encore utilisé pour la formation).

.!...

CORRUPTION GENERALE ET SECURITE AERIENNE

Des changements semblent être timidement intervenus récemment mais il n'est pas inutile de rappeler les méthodes qui ont cours habituellement dans l'aérien.

Dans l'aérien la corruption générale constitue la principale méthode de gestion, en premier lieu pour ce qui concerne les accidents et les incidents graves. Les conséquences en sont dramatiques : les morts inutiles s'accumulent par centaines. La corruption dans l'aérien c'est, entre autres :

- emplois **fictifs**, notamment à Air France, de femmes et d'hommes politiques et/ou de membres de leur famille et/ou de leurs collaborateurs et de divers « consultants » et autres « conseils »,
- **embauches directes par Airbus, Air France et par d'autres sociétés intimement liées aux deux précitées, de fonctionnaires ayant en charge la gestion d'accidents aériens,**
- distribution à grande échelle de billets d'avion gratuits, y compris à des magistrats à l'occasion,
- subventions par l'Etat à des organisations dont les dirigeants, magistrats et avocats, participent directement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- distribution de médailles de la Légion d'honneur, en guise de remerciement, à ceux qui participent directement ou indirectement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- multiplication de passe-droits et d'actions de favoritisme, au sein des institutions et hors de celles-ci (médias audiovisuels, « presse écrite », édition...), en faveur de quiconque est susceptible de rendre service dans le cadre des enquêtes falsifiées sur les accidents aériens,
- accessoirement, pressions sur les médias au moyen des budgets publicitaires.

./...

MA SECURITE PERSONNELLE

En marge de l'affaire du crash de l'Airbus A 320 **Un pilote d'Air France porte plainte pour subornation de témoin**

laine de membres. En 1985 déjà, Norbert Jacquet avait mis en cause, par écrit, la formation des pilotes à Air France ainsi que certains fonctionnements de l'aviation civile en évoquant la possibilité d'accidents.

Après le crash de l'Airbus à Habs-

Quotidien l'Alsace du 16 novembre 1988 : « En 1985 déjà,... »

Trois PDF sont présentés ci-dessous. Un seul suffit pour comprendre, même si tout venait à disparaître du Web et si je venais à subir le même sort (enfermement ou autre cause). Ces PDF sont présentés par ordre inversement chronologique de création, qui correspond également à l'ordre de taille croissante. Je peux donc dire : « Lisez le premier, c'est simple et c'est suffisant. Vous pouvez compléter avec le deuxième. Et vous disposez même d'un troisième ». N'hésitez pas à enregistrer et sauvegarder ces PDF « farcis » de documents. Il s'agit de sécurité aérienne. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

LE PREMIER. Il présente les documents démontrant sans contestation possible que Thibault de Montbrial, avocat de familles de victimes du drame du vol AF447 Rio-Paris, est tout simplement payé par Airbus pour blanchir l'avionneur toulousain et tenter de parvenir à un non-lieu (18 pages - 1,31 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/gabegie-meurtriere-af447-rio-paris-norbert-jacquet-21-septembre-2018.pdf>

NB : Les deux PDF dont les adresses URL sont indiquées ci-dessous datent un peu. Il ne prennent pas en compte tout ce qui est intervenu depuis novembre 2017 pour le « DEUXIEME » et février 2017 pour le « TROISIEME ».

LE DEUXIEME. On y trouve tous les documents utiles pour comprendre dans le détail que l'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris est une fumisterie. La présentation est moins soignée que pour le premier. Il y manque de nombreux documents importants apparus depuis novembre 2017 (87 pages - 4,88 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-rio-paris-la-france-ne-sent-pas-bon-norbert-jacquet-30-octobre-2017.pdf>

LE TROISIEME. C'est « la totale » depuis plus de trente ans. Il est très brouillon et quelque peu en vrac. Je m'en explique dans sa première page. Son contenu date de février 2017 et il y manque donc de nombreux documents importants produits depuis février 2017 (213 pages - 11,1 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/les-explications-long-norbert-jacquet-7-mai-2017.pdf>